

ANNULATION - MODIFICATION - INTERRUPTION

SANS GARANTIE ANNULATION / MODIFICATION

Plus de flexibilité, en cas de restrictions gouvernementales liées à la pandémie. AUCUN REMBOURSEMENT.

Pensez à souscrire à une assurance, contactez votre banque ou assurance personnelle ou la garantie du Monplaisir.

MODIFICATION

Pas de modification possible. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation.

ANNULATION

Pour l'une des raisons suivantes (empêchant le séjour) :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping.

Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable sur la saison suivante, sera émis par le camping. Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible, et est valable sur la saison prochaine.

Pour toutes autres raisons:

- Annulation jusqu'à 30 jours avant le début de séjour, les arrhes de 30% du montant du séjour seront conservées par le camping au titre des frais d'annulation.
- Annulation moins de 30 jours avant le début de séjour, les arrhes de 30% du montant du séjour seront conservées par le camping au titre des frais d'annulation. Un bon à valoir (non remboursable, non cessible), d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable sur la

INTERRUPTION

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays.
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping.

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable jusqu'à la saison suivante, sera émis par le camping.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

AVEC GARANTIE ANNULATION / MODIFICATION

Flexibilité maximum. Liberté maximum. Aucun justificatif demandé. REMBOURSEMENT MAXIMUM.

*Même le changement d'avis est permis!
Tarif de 6% du montant total du séjour.*

MODIFICATION

Jusqu'à la veille de l'arrivée, le client peut demander la modification de son séjour dans la mesure des disponibilités. Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable jusqu'à la saison suivante, sera émis par le camping.

ANNULATION

Pour toutes raisons et sans justificatifs:

Annulation jusqu'à la veille de votre séjour, le montant versé vous sera remboursé (déduction faite de la garantie annulation et des frais de réservation de 19€).

Voyagez en toute confiance

Désormais, la garantie annulation du Monplaisir vous permet de réserver sereinement vos vacances en couvrant vos incertitudes liés à la pandémie. Après avoir souscrit à la garantie, vous souhaitez annuler? Il vous suffira de nous contacter le plus tôt possible afin que nous puissions relouer votre emplacement. Ensuite, nous vous proposerons un bon à valoir ou un remboursement.

INTERRUPTION

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du client dans son pays.
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping.

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable un an, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant déduction faite du coût la garantie annulation.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.